

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Avis d'appel d'offres (sans pré-qualification)

Modèle d'avis d'appel d'offres

**AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE
MAITRISE D'ENERGIE (ABERME)**

Appel d'Offres

No: 007-2020/ABERME/PRMP/DERU/AC/S-PRMP DU 14/10/2020

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le portail web des marchés publics (www.marches-publics.bj) le 02 avril 2020 ¹.
2. L'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME), a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome, des fonds, afin de financer², le Programme d'Actions pour l'Electrification des Localités Rurales du Bénin (PAELRB) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de *fourniture de matériel pour le réseau Moyenne Tension (câbles et transformateurs) au profit de l'ABERME*. Le présent avis d'appel d'offres porte sur la fourniture de **soixante dix mille (70 000) mètres de câbles ASTER de section de 54,6 mm² et dix-sept (17) transformateurs de distribution de type H61**.
3. L'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits *matériels*.

Les variantes ne sont pas autorisées

4. Le délai d'exécution est de **trois (03) mois** à partir de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des prestations.
5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 72 et 142 dudit code.

¹ Jour, mois, année; par exemple: 31 Janvier 2018

² [Insérer, si applicable : "ce contrat sera financé conjointement par {insérer le nom du commanditaire}"]



6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) *sis à Fidjrossè, VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31, Email: dofican@yahoo.fr, Tél.: (00229) 21 38 06 14, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 15h à 18 h 30 mn, heure locale*³.

7. Les exigences en matière de qualification *conformément aux dispositions de l'article 69 de la loi* sont :

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de lignes de crédits à hauteur de 30% du montant de l'offre justifiés par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière agréée au Bénin;
- Pour les entreprises naissantes, fournir une assurance des risques professionnels couvrant l'activité de fourniture du matériel électrique;
- Etre un fournisseur spécialisé dans la fourniture de matériels électriques destinés à la construction des réseaux de distribution HTA/BT justifié par le registre de commerce ou les statuts;
- Avoir exécuté au profit de l'administration béninoise (publique ou privée) ou de la sous région, dans les cinq (05) dernières années (2019, 2018, 2017, 2016, 2015) et l'année en cours au moins trois (03) **marchés de fourniture de matériels électriques dont deux (02) marchés similaires de fourniture de câbles autoportés ou ASTER et de transformateurs à raison d'un marché similaire par type de matériel**, avec à l'appui la **copie légalisée des contrats de marché (page de garde, 1ère et 2ème pages portant l'objet du Marché et la page de signature) et les attestations de bonne fin d'exécution ou les Procès-verbaux de réception** y relatifs. Les attestations de bonne fin d'exécution à prendre en compte devront être d'un montant minimum de **0,8 fois le montant prévisionnel du Marché**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir **sans frais le dossier d'Appel d'offres** complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) *sis à Fidjrossè, VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31* à compter du 19/10/2020.....

³ Par exemple de de 9h à 17 heures.



NB: Les plis qui seront pris en compte sont ceux retirés et enregistrés au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) *sise à* Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALLI, en face de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31⁴** au plus tard le 24/11/2020 à 10 heures

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: **Salle de conférence de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) sise à** Fidjrossè, **VONS OUDOU ALLI, en face de l'Université UPIB,** à 10h 30 **1er** étage le 24/11/2020

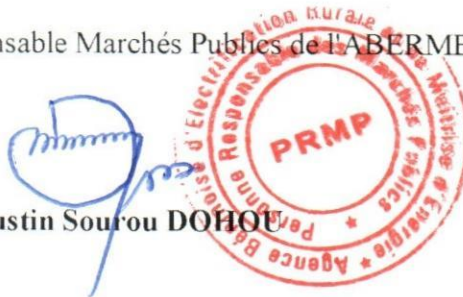
Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée par le FONAGA, l'Africaine des Assurances ou une Banque agréée en République du Bénin conformément aux dispositions de l'article 78 de la loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics en vigueur en République du Bénin.

Le montant de la garantie de soumission est fixé à **deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA.**

10. Les offres devront demeurer valides pendant **une durée de 90 jours**, à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable Marchés Publics de l'ABERME,

Augustin Sourou DOHOU



⁴ Le bureau où les offres sont ouvertes n'est pas nécessairement celui où les documents peuvent être consultés ou celui où les offres doivent être soumises. Un lieu seulement doit être mentionné pour la remise des offres, qui doit être situé aussi près que possible du lieu d'ouverture des offres afin de limiter la durée entre soumission et ouverture des offres.